

Merci à nos commanditaires majeurs!



**MA tv** | CHAÎNE  
**609**

[www.reservatech.net](http://www.reservatech.net)

BILLETS EN LIGNE EN TOUT TEMPS | TICKETS ONLINE ALL THE TIME


**leQuotidien**  
**le Progrès**

 **Desjardins**

*Famille Dr Philippe et Aline Coutu*

Merci à nos commanditaires associés!



 **Raymond Chabot**  
**Grant Thornton**



**CAIN LAMARRE**

Merci à nos commanditaires collaborateurs!

  
**PORT-SAGUENAY**

**UQAC**  
Université du Québec  
à Chicoutimi

  
**FONDATION**  
Mère Françoise Simard  
Président Pierre Théberge

 **Elkem**

 **TRIGONE**  
CONSEILLERS EN AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE

Merci à nos commanditaires discrétionnaires!

Andrée Laforest, députée de Chicoutimi  
Centre d'histoire Sir-William-Price | Centre  
histoire Arvida

Coderr

François Tremblay, député de Dubuc

Galerie d'art La Corniche

Gromec

Immeubles Murdock

Karine Trudel, députée de Jonquière

La Fabuleuse Histoire d'un Royaume

Lajpé Lemieux Notaires

Lessard Gilbert Brui

Municipalité de Rivière-Éternité

MRC du Fjord-du-Saguenay

Pro de la copie

Pluri-Capital

Réflex Paysage

Richard Martel, député de Chicoutimi-Le-

Fjord

Soluson

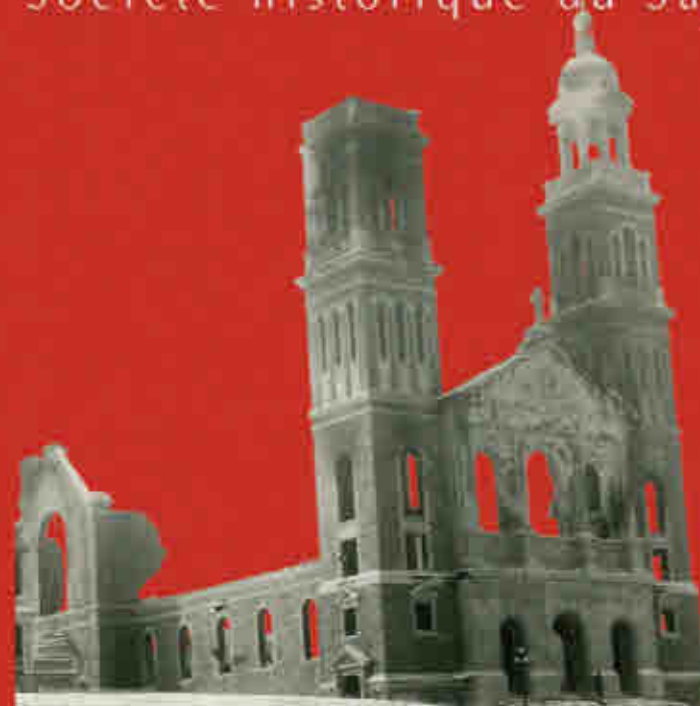
Sylvain Gaudreault, député de Jonquière

Système Adex

Théâtre 100 Masques

Ville de Saint-Honoré

Présenté par la  
Société historique du Saguenay



Procès à l'ancienne

**À L'OMBRE  
DE LA CATHÉDRALE**

**SALLE FRANÇOIS-BRASSARD**

Scénario : **ROGER BLACKBURN** Mise en scène : **DARIO LAROUCHE**

Interprété par : **MARTIN-THOMAS CÔTÉ** 95,7 KYK - **RICHARD COURCHESNE** 95,7 KYK - **GUILLAUME DESAUTELS** CAIN LAMARRE - **CLAUDIA MADORE** RAYMOND-CHABOT - **JENNIFER PARÉ** - **MYLÈNE LAVOIE** GAUTHIER BÉDARD AVOCATS - **FRÉDÉRIC MICHEL** CAIN LAMARRE - **FRANÇOIS TREMBLAY** - RADIO-CANADA ET **DENIS VILLENEUVE** LE QUOTIDIEN



## Mot du président du conseil d'administration

Amis de la Société historique du Saguenay,

Les bénévoles, le personnel et les membres du Conseil d'administration vous accueillent avec joie à la troisième édition de notre *Procès à l'ancienne*, édition où l'on revisite la colonisation et la cathédrale en 1919. Une cinquantaine de personnes se sont consacrées intensément à la préparation de cette pièce depuis l'été dernier. Des répétitions se sont tenues depuis octobre et les ventes de billets et recherche de commandite depuis janvier. Je ne compte plus les heures de travail consacrées à faire de cette soirée une réussite. Je remercie tous ceux et celles qui y participent, ainsi que vous, spectateurs et commanditaires.

La Société historique du Saguenay acquiert, traite, conserve et diffuse le patrimoine archivistique privé. Pour ce faire, elle a besoin d'appuis et de ressources qui lui viennent de Ville de Saguenay, de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, de la MRC du Fjord-du-Saguenay et d'autres partenaires. Elle génère elle-même plus de 60 % de ses recettes grâce à ses activités et grâce à vous!

Je vous souhaite à vous, spectateurs et commanditaires, une excellente soirée et vous remercie pour vos encouragements.

Simon Coutu

Aujourd'hui retraité et impliqué dans le milieu, Simon Coutu est un homme d'affaires ayant laissé sa marque. Il fut notamment l'un des fondateurs de l'entreprise Chlorophylle au début des années 1980. Il a également développé Systèmes Adex, dont il fut vice-président, de même que Maçonnex.



## Mot de la directrice générale

Au cours de l'année 2019, la Société historique du Saguenay fête son 85<sup>e</sup> anniversaire de fondation ainsi que 60 années de publication de la revue *Saguenayensia*. Cette année est accueillie avec sagesse et excitation, car elle vous réserve une série de belles activités de diffusion, de magnifiques projets de développement et de florissants partenariats.

*Le Procès à l'ancienne* est un moment magique dans l'année, nous avons la chance de donner vie aux archives, de faire revivre des individus et des histoires du passé. *À l'ombre de la cathédrale* est une comédie à tendance satirique où des personnalités d'il y a 100 ans se chamaillent au congrès de l'Association Catholique de la Jeunesse canadienne-française (ACJC) à propos de colonisation. C'est avec plaisir et moquerie que se poursuit la querelle dans un procès haut en couleur!

Fidèles à notre blason d'origine, *Pour l'avenir, je parle du passé*, nous nous engageons à assurer la visibilité et l'accessibilité du patrimoine documentaire, à innover et à créer des occasions de rencontre afin de mettre en valeur l'histoire de la belle région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, notre histoire!





Chers spectateurs et commanditaires, merci pour votre présence et bon spectacle!

Joëlle Hardy

Joëlle Hardy est directrice générale de la Société historique du Saguenay depuis 2017 et s'implique dans de nombreux comités en patrimoine et en histoire dont, entre autres, le Comité en patrimoine de Saguenay, le Centre d'histoire Sir-William-Price | Centre d'histoire Arvida et le CORPA.

# Société historique du Saguenay

Organisme à but non lucratif de bienfaisance présent sur le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean depuis 1934 dont la mission est :

-  *Acquérir* des documents d'archives témoignant de l'évolution du territoire de Ville de Saguenay et de la MRC du Fjord-du-Saguenay
-  *Traiter* les fonds d'archives pour les rendre accessibles à la population
-  *Conserver* les archives dans des conditions optimales et contribuer à la pérennité de l'histoire régionale
-  *Diffuser* le patrimoine par différents moyens de communication

 [www.shistoriquesaguenay.com](http://www.shistoriquesaguenay.com)

 <https://www.facebook.com/Societehistoriquesaguenay/>

 Instagram - societehistoriquedusaguenay

La Société historique du Saguenay tient à souligner la participation financière de ses organismes subventionnaires. Leur aide et leur confiance sont essentielles au fonctionnement de l'organisation.



Présenté par la  
**Société historique du  
Saguenay**

**À l'ombre de la cathédrale  
29 et 30 mars 2019**

## **Directrice générale**

Joëlle Hardy

## **Chargée de projet**

Audrey Naud

## **Archiviste**

Sara-Jeanne Lemieux

## **Conseil d'administration**

Simon Coutu, président

Mélissa Tremblay, trésorière

Jean-Claude Martel, secrétaire

Richard Banford

Marc Beaulieu

Martin-Thomas Côté

Pierre Deschênes

Yves Laperrière

Jean-François Moreau

Janick Tremblay

Guy Wells

Et nos anciens membres du CA en 2018

Jean Laflamme, vice-président

Dominique Gravel

Denis Lepage

## **Rédaction**

Roger Blackburn

## **Mise en scène**

Dario Larouche

## **Acteurs bénévoles**

Martin-Thomas Côté

Richard Courchesne

Guillaume Desautels

Mylène Lavoie

Claudia Madore

Frédéric Michel

Jennifer Paré

François Tremblay

Denis Villeneuve

## **Enregistrement**

MAtv Saguenay—Lac-Saint-Jean

## **Photographe**

Marc-André Couture Joncas Marketing

## **Technicien de scène**

Maxime Milette

## **Bénévoles**


Line Bélanger

Jennifer Gagné



## Mot du rédacteur

L'année 1919 n'a pas connu de procès célèbre, il a fallu faire preuve d'imagination pour se coller à l'actualité de l'époque et écrire une fiction. L'archiviste de la Société historique du Saguenay a donc épluché les pages du *Progrès du Saguenay* de 1919 pour savoir quels étaient les principaux sujets de préoccupation de la population en cette année d'après-guerre et de la dramatique épidémie de grippe espagnole. Avec la complicité du metteur en scène Dario Larouche qui a mis sa touche artistique dans cette écriture historique en animant les dialogues, le *Procès à l'ancienne* de 1919 saura certes vous amuser et vous instruire des préoccupations de l'époque avec une équipe de comédiens qui a le sens du ridicule volontaire à vous divertir.



Roger Blackburn

Journaliste et chroniqueur pour *Le Quotidien* et *Le Progrès Week-end*, Roger Blackburn fait carrière dans le domaine depuis plus de 30 ans. Aujourd'hui, il fait le tour de la région pour compter des histoires sous la forme de chroniques quotidiennes : *La page blanche à Black*. Sa chronique chasse et pêche dans le Progrès lui permet de vivre de nombreuses expériences dans le Québec. Sa carrière le pousse également à étudier et à analyser plusieurs aspects sur l'histoire régionale. Il fait ses études en Arts et technologie des médias au Cégep de Jonquière et s'implique dans le *Procès à l'ancienne* non seulement en tant que comédien, mais en tant que rédacteur de la pièce!



## Mot du metteur en scène

Mettre en scène une histoire de l'Histoire, c'est jouer sur une ligne poreuse entre les faits et la fiction. C'est dans ce terreau que le théâtre grandit. Bien sûr, la liberté artistique est grande... mais n'en demeure pas moins que le socle s'ancre dans un passé qu'il est toujours bon – voire qu'il faut! – se rappeler. En ce sens, les *Procès à l'ancienne* de la Société historique du Saguenay remplissent à merveille leur rôle : divertir sur une base de connaissances. Voilà le défi.

Voilà le plaisir auquel nous vous convions!



Dario Larouche

Metteur en scène et concepteur depuis de nombreuses années, Dario Larouche est diplômé au baccalauréat interdisciplinaire en art — volet théâtre, ainsi qu'à la maîtrise en création de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) en 2005. Il occupe maintenant plusieurs postes. Il est à la fois directeur générale et artistique du Théâtre 100 Masques et de l'Espace Côté-Cour, chargé de cours à l'UQAC et responsable de la troupe de théâtre *Les Mal-Avenants* du Cégep de Chicoutimi. Son implication dans le *Procès à l'ancienne - À l'ombre de la cathédrale* en fait sa 73<sup>e</sup> mise en scène depuis le début de sa carrière. Son intérêt pour l'histoire se joint à sa passion pour le théâtre avec la mise en scène de la pièce.

# 1919

## Mise en contexte historique

Un regain de colonisation a lieu depuis un an par l'initiative de la Société de Colonisation. La grande région du Saguenay détient de nombreux avantages agricoles, industriels et moraux. L'espoir est à son comble, l'élite de la jeunesse, soutenue par l'élite de l'âge mûr, déclare : « Emparons-nous du sol et cramponnons-nous y pour toujours! »

En contrepartie, le gouvernement Borden applique un régime de terreur par l'application de « la taxe de la liberté » où les insoumis sont jetés en prison pour un mois et par le contrôle extrême des agents des terres.

Entre-temps, les mentalités évoluent à plusieurs plans. Un débat s'installe entre la liberté scolaire et l'instruction obligatoire et neutre, mettant ainsi l'Église, responsable de 17 maisons d'éducation dans la région, dans une impasse. La place des femmes dans la société prend de l'ampleur, notamment le droit de vote des femmes et le développement du suffragisme. Les soldats, au retour de la guerre, apportent également leur lot de conséquences.

À Chicoutimi, deux événements marquants se produisent en 1919 : la ville est l'hôte du congrès provincial de ACJC dont le thème est la colonisation et le 16 janvier 1919, l'incendie de la deuxième cathédrale de Chicoutimi dessinée par René-Pamphile Lemay.

## Acte 1

C'est un événement peu banal que le Congrès de Colonisation de l'ACJC ayant lieu à la fin de juin dans la ville de Chicoutimi. Nous pouvons nous flatter que notre région va être le théâtre du plus grand congrès de colonisation qui ne se soit jamais tenu dans la province de Québec, voire même dans tout le Canada. Notre région étant essentiellement une région de colonisation, elle devrait tirer de ce congrès tenu chez elle les plus grands bénéfices.

D'abord, M. Elzéar Boivin, arpenteur, fait part des recommandations du comité appelé « Les régions de colonisation ». C'est ensuite au tour de M. Edmond Savard, député fédéral du comté Chicoutimi-Saguenay, de rendre compte des réflexions de son comité intitulé « L'aide apportée aux colons ». M. Basil Brassard, cultivateur, rapporte alors ce qui s'est dit dans le comité « Le recrutement des colons ». Finalement, Mme Azéline Brassard prend place pour présenter l'avis du comité nommé « La place des femmes dans la colonisation ».

## Acte 2

La catastrophe : la fière cathédrale de Chicoutimi est la proie des flammes! La querelle du congrès se poursuit dans un procès haut en couleur où M. Brassard est soupçonné d'avoir mis le feu à la cathédrale de Chicoutimi pour se venger des remontrances de Monseigneur Lapointe! La cathédrale laisse ainsi un grand terrain vacant au cœur du centre-ville. Le procès a lieu au Palais de justice de Chicoutimi devant le juge Éclisse Dubois. En complément, Dame Azéline Tremblay demande le divorce! Son premier mari, Méridée Tremblay, est de retour. Il fait partie des 1 500 soldats retrouvés dans un camp de prisonniers en Allemagne. La voilà avec deux maris à la fois, sacrilège! À l'aide de nombreux témoignages, quel sera le jugement de la cour? Y aura-t-il un coupable?





Martin-Thomas Côté

Animateur et chercheur chez 95,7 KYK depuis 2011, Martin-Thomas Côté est co-animateur dans *Le show du matin*. Il se présente comme étant un admirateur inconditionnel des *comic book* et ses nombreux tatouages témoignent de cette amour. De plus, saviez-vous qu'il a fait ses études en histoire à l'Université de Montréal? Il suffit de bavarder avec lui un court moment pour se rendre compte de son intérêt pour l'histoire et les supers-héros! Martin-Thomas est de retour pour une seconde fois sur la scène du *Procès à l'ancienne*.

Martin-Thomas joue le rôle d'un colon dans le cœur des cultivateurs. Ceux-ci sont dégoûtés des conditions de colonisation auxquelles ils sont confrontés. Ils blasphèment donc comme bon leur semble envers les souches à dessoucher. Dans le second acte, il personnifie le juge Éclisse Dubois qui est loin d'être impartial! L'un de ses bons amis est en effet l'avocat de la couronne. À plusieurs reprises, il en profite pour inviter son complice à des activités dans la région.



Progrès du Saguenay



Richard Courchesne

Animateur chez 95,7 KYK, Richard Courchesne présente quotidiennement l'émission *Le retour de Courchesne*. Animateur bien connu dans la région, il travaille dans le domaine des médias depuis plusieurs années. Il apprécie particulièrement les produits locaux et régionaux et s'implique personnellement dans de nombreuses causes telles que la fondation Sur la pointe des pieds et la Société historique du Saguenay. Il s'agit de sa première expérience en tant que comédien dans la pièce *Procès à l'ancienne*.

Richard Courchesne représente l'avocat Me Eugène L'Heureux, président du congrès de l'ACJC. Arrogant, hautain et baveux, il se croit en haute importance dans cet événement. Sélectif dans son écoute, il choisit à qui il tend l'oreille. Il est le bras droit du juge lors du procès, fier représentant de la couronne. Ratoureux, il propose même des réponses à l'accusé. Tout au long de sa prestation, sa femme Eugénie l'exaspère par ses enthousiastes interventions.



SHS-P002,S7,P10785-02



Merci à notre  
commanditaire majeur !

Merci à notre  
commanditaire majeur !







## Me Guillaume Desautels

Me Guillaume Desautels est diplômé du baccalauréat en droit à l'Université Laval en 2014 et est admis au Barreau du Québec l'année suivante. Il s'inscrit au Tableau d'honneur de la faculté de droit de l'Université Laval par l'excellence de son dossier académique. Il commence sa carrière en tant que stagiaire pour ensuite recevoir son titre d'avocat à Cain Lamarre. Par ailleurs, il est membre du conseil d'orientation du Conservatoire de musique de Saguenay ainsi que du Club Rotary de Chicoutimi. Me Desautels participe au *Procès à l'ancienne* depuis le tout début en 2017.



## Me Mylène Lavoie

Admise au Barreau du Québec en 2017 après avoir obtenu son baccalauréat en droit à l'Université Laval, Me Mylène Lavoie est maintenant avocate chez Gauthier Bédard S.E.N.C.R.L. Avocats. Elle concentre sa pratique en litige civile et commercial. En dehors de ses heures de travail, elle s'implique dans la Corporation des femmes d'affaires du Saguenay ainsi que sur le conseil d'administration de l'Association du Jeune Barreau du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Me Lavoie est comédienne dans le *Procès à l'ancienne* depuis maintenant deux ans.

Me Guillaume Desautels incarne le député fédéral du comté Chicoutimi-Saguenay et docteur Edmond Savard, surnommé « Super-Député ». Il vient présenter l'état des faits du comté « L'aide aux colons » au congrès de l'ACJC. Très prétentieux, sa présentation devient un monologue où il se fait un plaisir de s'écouter parler! Son second rôle est le soldat Méridée Tremblay, premier mari d'Azéline Brassard. À son retour de la guerre, il découvre que sa femme est mariée... à un autre homme!



SHS-Fonds Maison de la presse, FPH50, P11 528

Me Mylène Lavoie joue deux personnages à la fois. Elle est la femme de l'avocat dans le premier acte, Eugénie L'Heureux, excessivement admiratrice de son mari. À chaque intervention, elle se fait un devoir de rappeler à tout le monde qu'il est son mari. Son rôle principal est la coquine camelote ayant pour tâche d'introduire les divers sujets à l'ordre du jour. Au deuxième acte, la camelote s'improvise huissière et devient d'une grande fermeté envers ses collègues et témoins.



SHS-P002,S7,P121-46-1



Merci à notre  
commanditaire majeur !

Merci à notre  
commanditaire associé!







Claudia Madore

Claudia Madore est conseillère en communication marketing—développement des affaires chez Raymond Chabot Grant Thornton depuis 2013. Elle possède plus de 20 ans d'expérience en communication tant au niveau d'organismes communautaires, d'organisation de concertation régionale ou d'entreprises privées. Toujours impliquée dans son milieu, elle est actuellement vice-présidente des clowns thérapeutiques Saguenay et consacre du temps dans la Corporation des femmes d'affaires du Saguenay. Pour une première fois cette année, elle participe au *Procès à l'ancienne*.

Claudia Madore interprète de nombreux personnages, dont un appelé affectueusement « le vent ». Elle représente l'effet spécial de la pièce et aussi l'aura de « Super-Député ». Son rôle pleinement assumé tend vers l'absurdité. Dans l'acte deux, c'est à son tour de personnifier Mme Eugénie L'Heureux, beaucoup trop insistante dans son exaltation envers son mari. Elle fait aussi divers rôles de caméos comme la servante du curé Lacroix et des femmes venues de nulle part.



SHS-P002,57,P04537-01

Merci à notre  
commanditaire associé !



Me Frédéric Michel

Me Frédéric Michel pratique au sein du cabinet Cain Lamarre à titre d'avocat en litige depuis 2014. Il agit principalement dans des dossiers de vices cachés résidentiels et liés à l'industrie de la construction. Outre son travail, il est juriste bénévole pour Éducaloi, chef de protocole du Club Lions Saguenay le Fjord et vice-président de l'Association du Jeune Barreau du Saguenay-Lac-Saint-Jean. C'est pour une troisième année consécutive que la Société historique du Saguenay a la chance de compter sur Me Michel pour son implication dans le *Procès à l'ancienne*.

Me Frédéric Michel est le colon cultivateur Basil Brassard, second époux d'Azéline Brassard. La querelle s'installe entre lui et le premier mari à un point tel qu'ils se poursuivent l'un et l'autre en direct au tribunal. Au premier acte, Basil est rapporteur du comité « Le recrutement des colons » au congrès de l'ACJC. Maudit par Monseigneur et détesté par sa femme, il est un colon dans tous les sens du terme! Au second acte, c'est l'accusé soupçonné d'avoir mis le feu à la cathédrale de Chicoutimi. Tout le monde le croit coupable, à suivre...



SHS-FPM65,P05000

Merci à notre  
commanditaire associé!



